

au chômage, à enrayer le malaise des campagnes; il devait faire tout cela ou succomber à la tâche. Il n'a pas mis fin au chômage, il n'a pas guéri le malaise rural; et il n'a pas succombé à la tâche. Même cette dernière promesse, il ne l'a pas tenue; mais je lui signifie qu'il succombera sûrement avant de remplir ses autres engagements, car il ne pourra jamais le faire.

Dans le discours du trône il est dit ce qui suit:

Bien que, dans l'intervalle, la situation universelle ne soit guère changée, cette législation tarifaire a provoqué une amélioration sensible des conditions domestiques.

Amélioration sensible! Où la voit-on cette amélioration sensible? Je ne ferai pas perdre le temps de la Chambre en exposant aux membres comme au pays ce que tout le monde sait. Il est inutile d'affirmer que la situation, loin de s'être améliorée, est pire qu'avant; en effet, chaque homme, chaque femme, chaque enfant, sait qu'il en est ainsi. Ce n'est pas en faisant débiter pareil propos par Son Excellence, monsieur l'Administrateur, que l'on va reconforter les hommes et les femmes dans toutes les régions de notre pays qui, aujourd'hui, cherchent encore un emploi, cherchent encore à purger les obligations qui grèvent leurs terres, s'efforcent d'éviter la nécessité d'hypothéquer leur demeure, cherchent de quoi vivre tout simplement et ne pas être à la charge de la Croix-Rouge ou d'autres sociétés d'assistance publique. Monsieur l'Orateur, tout le monde se rend bien compte de la situation du pays. Tous ceux qui l'ont quelque peu étudiée savent que les affaires sont dans un état désespéré, qu'une foule de gens sont dans le plus grand dénûment, et cela peut malheureusement se dire de certaines parties du pays, mais surtout de l'Ouest central. En résumé, la situation du Canada est telle aujourd'hui qu'il n'en a jamais connu de semblable, heureusement, au cours de notre histoire.

Un MEMBRE: Quand avez-vous constaté cela?

Le très hon. MACKENZIE KING: Constaté cela? Tout le monde a pu le constater depuis que le Gouvernement est au pouvoir. Permettez-moi d'ajouter, monsieur l'Orateur,— et je désire être très explicite sur ce point, car cela m'aidera à répondre à mon honorable ami,— que le Gouvernement ne peut pas dire que nous l'avons d'aucune façon empêché d'exécuter son programme politique, ou de tenir ses promesses électorales. Je puis affirmer, je crois, sans crainte d'être contredit, que sauf ce que j'ai dit au cours de la brève session spéciale du Parlement, je n'ai pas critiqué publiquement le ministère depuis qu'il est en fonction jusqu'à cet après-midi, si ce

[Le très hon. Mackenzie King.]

n'est par voie de commentaires une ou deux fois. Ce que je dis à mon sujet s'applique également à la grande majorité des membres de cette Chambre qui appartiennent au parti dont j'ai l'honneur d'être chef. Nous avons donné toute la liberté d'action possible à nos adversaires. Nous avons fait cela afin de leur permettre, si la chose était possible, de montrer ce qu'on pouvait attendre de leur politique. Monsieur l'Orateur, me permettez-vous d'ajouter aussi que nous nous étions rendu compte de la situation au pays. Nous en avons parlé pendant toute la campagne électorale, nous avons parlé de ses causes tant d'ordre domestique que d'ordre mondial, et nous avons indiqué ce qui nous semblait la meilleure politique à suivre pour améliorer la situation. Lorsque les électeurs préférèrent accepter les promesses et les engagements de nos honorables adversaires, nous avons dit, "Très bien, il appartient aux électeurs de choisir; nous ne mettrons aucun obstacle à l'exécution du programme politique que nos honorables adversaires veulent mettre en pratique; nous allons leur donner la chance de montrer ce qu'ils peuvent faire." Ils sont en fonction depuis bientôt huit mois; ils ont tenu une session spéciale du Parlement où il leur a été loisible de présenter toute la législation voulue. Nous avons voté les crédits qu'ils ont demandés, et nous ne nous sommes pas opposés aux modifications qu'ils ont voulu apporter au tarif ou à la loi des douanes. Ils étaient parfaitement libres de présenter toute législation qu'ils pouvaient désirer. Nous leur avons donné libre cours à la conférence impériale. Ils ont tout conduit à leur guise, et si aujourd'hui la situation au Canada est pire au lieu d'être meilleure, la faute doit retomber sur mon très honorable ami, ses collègues et ses partisans. A l'avenir, je crois, il n'aura plus raison de demander à l'opposition de s'abstenir de le critiquer.

Le très hon. M. BENNETT: Nous ne l'avons jamais demandé.

Le très hon. MACKENZIE KING: Mon très honorable ami dit qu'il ne nous a jamais demandé de s'abstenir de le critiquer. Quelle a été la substance du discours qu'il a fait à Régina, lorsqu'il a parlé des obstacles et des difficultés que mettaient dans son chemin certains qui ne pouvaient plaider ignorance?

Le très hon. M. BENNETT: Très bien, très bien!

Le très hon. MACKENZIE KING: Mon très honorable ami s'empresse de dire qu'il n'a jamais demandé l'exemption de la critique, mais personne au monde n'est aussi sensible à la critique que lui. Monsieur l'Orateur, si vous voulez vous en rendre compte vous n'avez